

Conseil municipal du 4 avril 2025 à 18 heures 30

Salle du Conseil Municipal

Del2025-023 - Signature des marchés publics pour les travaux de rénovation thermique du CLC

Nomenclature : 1.1 – Commande publique – Marchés publics

Rapporteur : Monsieur Daniel Le Balch

Le rapporteur explique qu'une consultation a été lancée le 20 décembre 2024, sous la forme d'une procédure adaptée, pour trouver les entreprises qui seront chargées de réaliser les travaux de rénovation énergétique. Neuf lots étaient insérés dans la consultation :

Lot	Désignation
1	GROS OEUVRE ET VRD
2	CHARPENTE ET BARDAGE BOIS ET METALLIQUE
3	COUVERTURE ARDOISES ET ETANCHEITE
4	MENUISERIES ALUMINIUM
5	MENUISERIES INTERIEURES BOIS - DOUBLAGE – FAUX PLAFOND
6	ITE
7	PEINTURE
8	ELECTRICITE COURANT FAIBLES ET FORTS
9	PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION

A l'issue du délai imparti, les lots 1, 2 et 9 ont été déclarés infructueux.

Pour les autres lots, après analyse des offres et négociation, au regard des critères de sélection des offres, il est proposé de signer les marchés publics avec les entreprises suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
3	Couverture ardoises et étanchéité	Soprema	192 894,76 €
4	Menuiseries alu extérieures	Arnold miroiterie	85 002,91 €
5	Menuiseries intérieures bois - doublage	Atlantic bâtiment	25 000,00 €
6	ITE	Sebaco	103 707,24 €

7	Peinture	Sebaco	
8	Électricité	EERI	31 351,62 €

Pour les trois lots déclarés infructueux, des procédures sans publicité ni mise en concurrence ont été lancées conformément à l'article R. 2122-2 de la commande publique. A leur issue, et au regard des critères de sélection, il est proposé de signer avec les entreprises suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
1	Démolitions-Gros Œuvre	MLG	64 901,37 €
2	Charpente-bardage bois	Sebaco	154 439,86 €

Le lot 9 Plomberie-Ventilation est encore en phase de négociation.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer les marchés publics avec les entreprises visées précédemment,
- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire de signer le marché public pour le lot 9 Plomberie-ventilation avec l'entreprise qui présentera la meilleure offre,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la réalisation des travaux de rénovation énergétiques sont inscrits au budget primitif 2025.

Fait au Guilvinec, le 04/04/2025

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE MAIRE,

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com